

# TARIFICATION DU SERVICE ZEPLUG

Ce document est un récapitulatif de l'ensemble de l'offre tarifaire ZEPLUG applicable au 1<sup>er</sup> avril 2017.

## DEFINITION DU FORFAIT MENSUEL

Pour définir le forfait mensuel correspondant à vos besoins, vous devez choisir la puissance de la borne de recharge puis le type de forfait (« à la carte » ou « tout compris »).

### Etape 1 : Choix de la puissance de la borne de recharge

Le choix de la puissance de la borne dépend de l'autonomie que vous souhaitez recharger par heure. Si votre kilométrage annuel est faible et/ou que votre véhicule est souvent stationné sur son emplacement de parking, une puissance limitée suffit (2.2 ou 3.7kW). A l'inverse si votre kilométrage annuel est plus élevé et/ou si vous avez besoin de recharger rapidement votre véhicule, vous opterez préférentiellement pour une puissance plus élevée (7.4 ou 11kW).

Puissance de la borne	2.2kW	3.7kW	7.4kW	11kW
Autonomie rechargée* par heure	15 km	25 km	50 km	75 km

\*Sur la base d'une consommation estimée de 150Wh/km

### Etape 2 : Choix du type de forfait

Nous proposons deux types de forfaits :

- **Forfait « à la carte »** : Le forfait ne contient que l'abonnement au service Zeplug. L'énergie est facturée séparément en fonction de la consommation réelle :

#### Tarif d'abonnement

Puissance de la borne	2.2kW	3.7kW	7.4kW	11kW
Abonnement mensuel	19 €/mois	29 €/mois	39 €/mois	59 €/mois

Tarifs TTC

#### Tarifification de l'énergie

Puissance de la borne	2.2kW	3.7kW	7.4kW	11kW
Heures creuses	0,35 €/h	0,55 €/h	1,10 €/h	1,60 €/h
Heures pleines	0,45 €/h	0,70 €/h	1,35 €/h	2,00 €/h

Tarifs TTC

- **Forfaits « tout compris »** : L'énergie nécessaire à la recharge du véhicule est incluse dans le forfait mensuel

Vous choisissez dans un premier temps le forfait correspondant à votre kilométrage annuel :

	Citadine	Berline
<b>1 Mega</b>	5 000 km/an	3 500 km/an
<b>2 Mega</b>	10 000 km/an	7 000 km/an
<b>3 Mega</b>	15 000 km/an	10 500 km/an
<b>6 Mega</b>	30 000 km/an	21 000 km/an
<b>10 Mega</b>	50 000 km/an	35 000 km/an

Vous choisissez ensuite le mode de recharge :

- **Heures creuses (« HC »)** : La recharge ne se fera qu'en heures creuses (en moyenne de 23h à 7h), même si le véhicule est branché pendant les heures pleines. **Avantages** : Forfait d'électricité plus économique et modèle plus écologique (permet d'éviter d'augmenter la consommation en période de pointe)
- **Heures pleines/Heures creuses (« HP/HC »)** : La recharge se fera dès le branchement du véhicule, qu'il s'agisse d'une période heures pleines ou heures creuses. **Avantage** : Le véhicule peut être rechargé à tout moment

La grille tarifaire des forfaits « tout compris » est la suivante :

		2.2kW	3.7kW	7.4kW	11kW
1 Mega	HC	29 €/mois	39 €/mois	49 €/mois	69 €/mois
	HP/HC	31 €/mois	41 €/mois	51 €/mois	71 €/mois
2 Mega	HC	39 €/mois	49 €/mois	59 €/mois	79 €/mois
	HP/HC	43 €/mois	53 €/mois	63 €/mois	83 €/mois
3 Mega	HC	49 €/mois	59 €/mois	69 €/mois	89 €/mois
	HP/HC	55 €/mois	65 €/mois	75 €/mois	95 €/mois
6 Mega	HC	79 €/mois	89 €/mois	99 €/mois	119 €/mois
	HP/HC	91 €/mois	101 €/mois	111 €/mois	131 €/mois
10 Mega	HC	119 €/mois	129 €/mois	139 €/mois	159 €/mois
	HP/HC	139 €/mois	149 €/mois	159 €/mois	179 €/mois

Tarifs TTC

En cas de consommation au-delà du forfait, la tarification de l'énergie consommée est la suivante :

Puissance de la borne	2.2kW	3.7kW	7.4kW	11kW
Heures creuses	0,35 €/h	0,55 €/h	1,10 €/h	1,60 €/h
Heures pleines	0,45 €/h	0,70 €/h	1,35 €/h	2,00 €/h

Tarifs TTC

## FORFAIT D'INSTALLATION

Le **coût de revient net** de l'installation de la borne de recharge est de **499€TTC**, après déduction de l'aide ADVENIR, du crédit d'impôt éventuel, et de la remise « nouveaux clients » accordée par ZEPLUG sous forme d'une réduction du montant de l'abonnement pendant les premiers mois.

Ce prix de revient net se décompose de la manière suivante en fonction de la puissance de la borne de recharge :

	2.2kW	3.7kW	7.4kW	11kW	
<b>Facture TTC</b>	<b>1690€<sup>1</sup></b>	<b>1990€<sup>2</sup></b>	<b>1990€<sup>2</sup></b>	<b>1990€<sup>2</sup></b>	
Aide ADVENIR	(768€)	(943€)	(943€)	(943€)	Formalités administratives prises en charge par ZEPLUG
Crédit d'impôt	-	(314€)	(314€)	(314€)	
Remise ZEPLUG « nouveau client »	(423€)	(234€)	(234€)	(234€)	Remise sous forme d'une réduction de 50% du montant de l'abonnement des premiers mois
<b>Prix de revient net TTC</b>	<b>499€</b>	<b>499€</b>	<b>499€</b>	<b>499€</b>	

Certains constructeurs accordent une remise supplémentaire pour l'achat d'un véhicule de leur marque. Dans ce cas, cette remise est déduite de la facture d'installation.

1. TVA à 10%  
2. TVA à 5.5%

## AUTRES CONDITIONS TARIFAIRES

Durée d'engagement	<b>Offre sans engagement de durée</b>
Propriété des installations	<b>ZEPLUG est propriétaire de l'infrastructure « mutualisée »</b> mise à disposition du client dans le cadre de l'abonnement Zeplug, y compris le câblage jusqu'à la borne de recharge <b>Le client est propriétaire de la borne de recharge</b>
Augmentation / diminution de la puissance de la borne de recharge	Après 12 mois d'abonnement, le client peut choisir, dans la limite d'une fois par an, d'opter gratuitement pour une <b>borne de recharge de puissance supérieure</b> . Dans ce cas, ZEPLUG récupère la borne de recharge de puissance inférieure et prend en charge l'installation de la borne de recharge de puissance supérieure. Le client devient alors propriétaire de la borne de recharge de puissance supérieure  Après 12 mois d'abonnement, le client peut choisir, dans la limite d'une fois par an, d'opter pour une <b>borne de recharge de puissance inférieure</b> . Dans ce cas, ZEPLUG récupère la borne de recharge de puissance supérieure et prend en charge l'installation de la borne de recharge de puissance inférieure. Le client devient alors propriétaire de la borne de recharge de puissance inférieure. Cette opération est facturée 200€ TTC
Mise à jour technologique	L'abonnement ZEPLUG inclut la <b>mise à jour technologique de l'installation sans changement du standard</b> . La migration vers de nouveaux standards de recharge pourra faire l'objet d'un devis dédié, sur demande du client
Déménagement	En cas de déménagement dans un immeuble dans lequel le service ZEPLUG est disponible, ZEPLUG prend en charge les frais liés à la désinstallation de la borne de recharge dans l'immeuble d'origine et son installation dans l'immeuble de destination. Cette offre est limitée à un déménagement par période de 5 ans